

Penser les langues autochtones avec les outils méthodologiques de Pierre Bourdieu

Anne-Marie Rivard, Université Concordia

So what is a language?

There is a standard joke that a language is a dialect with an army and a navy.

Noam Chomsky, *Language and Responsibility*

Le présent article se veut une réflexion sur les modalités du discours entourant la question des langues autochtones. Il ressort que l'on évoque communément le sujet au moyen de termes empruntés à la biologie et à l'écologie. Cependant, l'usage d'une telle métaphore biologique¹ pose problème, notamment en raison des *a priori* qu'elle admet d'emblée, principalement la notion d'« évolution ». Dans un tel contexte, « [e]ndangered or otherwise, one avenue for changing a sociolinguistic environment is by changing the discourse surrounding language » (Meek, 2010, p. 137). Une alternative viable à la métaphore biologique devrait ici pouvoir s'imposer. À cette fin, nous proposons l'utilisation des concepts mis de l'avant par le sociologue français Pierre Bourdieu (1930-2002).

Les outils méthodologiques bourdieusiens évoquent explicitement les relations de pouvoir inhérentes à la question des langues autochtones, notamment au moyen du concept d'« économie de la langue ». De plus, la sociologie réflexive de Bourdieu vise à favoriser un rapprochement entre la théorie et l'empirisme, entre l'observateur et l'observé (Inghilleri, 2005, p.127). Une telle manière d'aborder le sujet et de *nommer* les choses peut potentiellement autoriser les locuteurs autochtones – et les

¹ Nous avons emprunté l'expression à Stephen May : « biological/ecological metaphors » (May, 2004, p. 37).

Résumé

Les langues autochtones sont couramment évoquées au moyen de termes empruntés à la biologie et à l'écologie. Cependant, l'usage d'une telle métaphore pose problème, notamment en raison des *a priori* qu'elle admet d'emblée, principalement la notion d'« évolution ». Une alternative viable à la métaphore biologique devrait pouvoir s'imposer et, à cette fin, nous proposons l'utilisation des concepts mis de l'avant par le sociologue français Pierre Bourdieu. Les outils méthodologiques bourdieusiens évoquent explicitement les relations de pouvoir inhérentes à la question des langues autochtones, notamment au moyen du concept d'« économie de la langue ». De plus, la sociologie réflexive de Bourdieu vise à favoriser un rapprochement entre la théorie et l'empirisme, entre l'observateur et l'observé. Une telle manière d'aborder le sujet et de nommer les choses peut potentiellement autoriser les locuteurs autochtones à passer outre, ou du moins à nuancer, les dichotomies qui prévalent dans le champ.

chercheurs préoccupés par la question – à passer outre, ou du moins à nuancer, les dichotomies qui prévalent dans le champ : déterminisme et relativisme, lien ou absence de lien entre identité et langue, possibilité ou impossibilité de la revitalisation.

Nous nous pencherons, dans un premier temps, sur l'emploi de la métaphore biologique – telle qu'elle est appliquée coutumièrement en sciences sociales – et sur les effets néfastes qu'elle est susceptible de causer. Dans un deuxième temps, nous définirons l'outil bourdieusien d'« habitus », en le déployant dans le contexte des langues autochtones. Dans un troisième et dernier temps, nous examinerons les concepts relatifs à l'« économie de la langue » de Bourdieu, soit les « marchés linguistiques », la « concurrence linguistique » et la « langue légitime ». La notion de « capital symbolique » sera également brièvement abordée.

La métaphore biologique

We need to move away from the view that languages are biological "species" and focus more on the social conditions under which a language is used. Thus, if we are to make use of a biological analogy at all, it would make more sense to focus

on the "habitat" in which a language is used rather than on language as a "species" per se. This is because languages are constrained by the social context in which speakers thrive – economically, culturally, and socially (Patrick, 2004, p. 172).

L'emploi de la métaphore biologique pour évoquer l'état d'une langue est manifestement préjudiciable. En premier lieu, la métaphore sous-entend d'emblée qu'elle accorde la primauté à l'évolution biologique. Il va sans dire que la « survie du plus apte » est implicite. En d'autres mots, « one could view the loss or death of a language as simply a failure on its part, or that of its speakers, to compete adequately in the modern world where, of course, only the fittest languages can (and should) survive. » (May, 2004, p. 37) En second lieu, l'emprunt de termes au champ de la biologie présuppose de la part des locuteurs une certaine forme d'agentivité² – c'est-à-dire l'habileté d'intercéder et la capacité de choisir – faisant inéluctablement susciter à l'esprit la proverbiale « responsabilité individuelle ». L'imputabilité des locuteurs est tacite : si leur langue « disparaît », c'est qu'ils n'ont pas fait d'effort raisonnable pour la « sauver » d'une « menace d'extinction ». Le langage utilisé pour étudier l'état des langues autochtones gagne donc à être tempéré : certains termes tels « disparaître » ou « mourir » sont à éviter puisqu'il « revient [...] aux locuteurs autochtones d'évaluer de quelle manière leur langue a "survécu" et de cerner les répercussions de cette situation pour leur communauté » (Patrick, 2007, p. 130).

À titre d'exemple et afin de brièvement illustrer le vocabulaire couramment utilisé dans le discours sur les langues autochtones, notamment dans le champ académique, nous proposons les deux extraits suivants qui sont tirés d'un ouvrage dont le titre lui-même est probant, soit *Les langues autochtones en danger* :

Alors que le Québec pouvait s'enorgueillir de la présence d'environ une dizaine de langues autochtones sur son territoire, quelques-unes d'entre elles, comme le huron et le

² Nous avons choisi de traduire la notion d'« agency » par « agentivité »; le terme n'a pas encore été francisé par l'OQLF, mais le Bureau de la traduction le permet, bien que dans un contexte pédagogique : « l'agentivité du professeur » ([disponible en ligne](#)). Voir aussi [la page « Agency \(notion\) » \(Wikipédia\)](#).

malécite, en sont aujourd'hui *disparues*, et celles qui ont *survécu* sont gravement *menacées* (Drapeau, 2011, p. 7; nous soulignons).

En effet, on pense que, de la cinquantaine de langues encore parlées, seules trois d'entre elles (l'inuktitut, le cri et l'objway [*sic*]) seraient à *l'abri d'une menace d'extinction*, parce qu'elles sont utilisées par un grand nombre de locuteurs (plus de 20 000); les autres auraient des chances inégales de *survie* (*ibid.*, p. 51; nous soulignons).

Les outils méthodologiques bourdieusiens

Les concepts théoriques du sociologue français Pierre Bourdieu ont été épousés par plusieurs champs de pratique, notamment par la littérature, par la traductologie et par l'ethnologie, ce qui atteste de leur caractère fluide et de leur maniabilité : « There is little point in proposing fixed definitions of his basic terms, because they get their sense from the relational work they do in analysis. » (Hanks, 2005, p. 71) Nous estimons que ces concepts théoriques peuvent également être déployés et mis au point pour aborder et pour débattre la question des langues autochtones, ainsi que pour mieux cerner les enjeux complexes qui en émanent.

L'habitus

Bourdieu a emprunté, pour ainsi dire, le concept d'habitus aux penseurs de l'Antiquité³. Mais par habitus, le sociologue ne renvoie pas seulement à une disposition d'esprit telle qu'on l'entend chez

³ L'historien de l'art Erwin Panofsky (1892-1968) a introduit le concept d'habitus dans l'usage moderne (Wolfe, 2013, p. 505). Dans *Gothic Architecture and Scholasticism*, Panofsky a recours à l'habitus, notamment pour évoquer les habitudes intellectuelles afférentes à la production culturelle en France au Moyen-Âge (Hanks, 2005, p. 70).

Aristote qui, dans la *Rhétorique*⁴ à titre d'exemple, parle d'un habitus de calme versus celui qui éprouve de la colère.

Le concept d'habitus que propose Bourdieu permet notamment d'observer l'utilisation que font les locuteurs de la langue et de tracer « une relation entre la langue et la culture » (Patrick, 2007, p. 128). L'habitus représente certes une disposition chez Bourdieu, mais plus encore, il symbolise une disposition incorporée au corps de manière permanente – une disposition historique, un mode de pensée génétique. Il s'agit donc d'une structure sociale qui précède l'individu.

Relativement à cette notion de « structure », Bourdieu dit de l'habitus qu'il représente une structure à la fois structurée et structurante : « Bref, produit de l'histoire, l'habitus produit des pratiques individuelles et collectives, donc de l'histoire, conformément aux schèmes engendrés par l'histoire. » (Bourdieu, 1972, p. 277) Cette structure est donc structurée par les circonstances du passé et du présent – la situation familiale, l'éducation, la situation socioéconomique – et elle est structurante parce qu'elle va conditionner de front le présent *et* le futur de l'agent. L'habitus influe donc sur les perceptions, les pratiques, l'appréciation :

From a language perspective, habitus corresponds to the social formation of its speakers, including the disposition to use language in certain ways [or to use it at all], to evaluate it according to socially instilled values [...]. It follows that in a practice approach to language, regularities of “usage” are not explained by rules, codes, or conventions but by embodied dispositions and schemas, which are not “followed” or “obeyed” but are actualized in speech (Hanks, 2005, p. 72).

Il s'ensuit que les dispositions historiques et culturelles d'un agent ou d'un groupe définissent les paramètres de la pratique du langage. Il est important de souligner que ces dispositions peuvent subir une mutation avec le temps, en vertu des contextes politiques, culturels

⁴ « [...] car les choses ne paraissent pas les mêmes à qui aime ou qui hait, à qui éprouve de la colère ou est dans un *habitus* de calme. » (Aristote, 1991, p. 108)

ou économiques au sein desquels elles ont pris racine et où elles évoluent. Ainsi, le caractère variable de l'habitus permet d'expliquer pourquoi la langue revêt une importance déterminante pour certains, alors que pour d'autres elle semble pouvoir être plus aisément substituée par la *lingua franca* (May, 2004, pp. 44-45).

Une des dichotomies bien ancrées dans le champ des langues autochtones est celle du lien – ou de l'absence de lien – entre langue et identité culturelle. La langue représente un des marqueurs de l'identité culturelle; même si l'identité n'est pas, pour ainsi dire, *anéantie* par l'absence de la connaissance de sa langue, sa maîtrise ou du moins son utilisation représente tout de même une composante identitaire essentielle pour certains locuteurs (*ibid.*). Cette notion en apparence antinomique gagne à être éclairée par le concept d'habitus linguistique, dans la mesure où Bourdieu prend soin de préciser qu'il représente « un *sous-ensemble* des dispositions constitutives de l'habitus » (Bourdieu, 2001, p. 31; nous soulignons).

Sur le plan de l'identité culturelle, la langue représente donc la partie et non le tout. Par ailleurs, l'habitus linguistique permet de mieux comprendre et de légitimer l'importance et le poids qu'accordent les locuteurs minoritaires à leur propre langue, mais aussi la valeur accordée à cette même langue (minoritaire) par les locuteurs majoritaires. Les discours dominants et les discours subordonnés sont forcément intériorisés par chaque groupe respectif, contribuant ainsi et de nouveau à la formation de l'habitus individuel et de l'habitus collectif :

Le système des renforcements ou des démentis successifs a constitué ainsi en chacun de nous une sorte de sens de la valeur sociale des usages linguistiques et de la relation entre les usages linguistiques et de la relation entre les différents usages et les différents marchés qui organise toutes les perceptions ultérieures de produits linguistiques, ce qui tend à lui assurer une très grande stabilité (*ibid.*, p. 121).

L'économie de la langue

Pour penser le langage, Bourdieu évoque une analogie entre langue et économie, en raison des relations de pouvoir qui sont inhérentes

aux échanges linguistiques (Bourdieu, 1982, pp. 59-60). Le cas des langues autochtones est particulièrement bien servi par cette notion de relations de pouvoir, puisque le manque de visibilité d'une langue – ou encore la « fin » d'une langue – relève davantage de la concurrence linguistique et de la discrimination institutionnelle que de préoccupations strictement linguistiques (May, 2004, p. 37) :

Par opposition au dialecte, elle [la langue] a bénéficié des conditions institutionnelles nécessaires à sa codification et son imposition généralisées. [...] [E]lle assure en effet entre tous les membres de la « communauté linguistique » traditionnellement définie, depuis Bloomfield, comme un « groupe de gens qui utilisent le même système de signes linguistiques », minimum de communication qui est la condition de la production économique et même de la domination symbolique (Bourdieu, 1982, pp. 26-27).

Les marchés linguistiques

La définition de marché linguistique selon Bourdieu est extensive. Elle renvoie à l'école, au lieu de travail et aux médias de masse, certes, mais elle désigne également la simple communication entre locuteurs. Alors que Bourdieu emploie le concept d'habitus pour exposer ce qui se cache derrière les inégalités sociales et l'omnipotence des institutions, « [s]a métaphore de marché linguistique permet de décrire la concurrence qui s'installe entre les langues dans les institutions et dans la société en général. » (Patrick, 2007, p. 132)

L'analogie entre langue et économie donne à circonscrire la relation entre locuteurs et marchés linguistiques et permet de mieux décoder les habitudes et les dispositions des locuteurs, et ce, en fonction de différents marchés : « la langue est vue comme un bien symbolique auquel est attribué une valeur qui dépend du marché dans lequel il est offert [...]. Si ce marché est l'école, alors certaines variétés lexicales comme la langue d'enseignement acquerront une valeur élevée. » (*ibid.*, p. 132) Cette analogie facilite donc l'identification des facteurs qui font en sorte que certaines langues autochtones semblent avoir davantage bénéficié des efforts de promotion que d'autres. Le cas de l'inuktitut est probant. Cette langue a certes

bénéficié de l'isolement géographique de ses locuteurs; cela étant, elle a tout de même maintenu un contact permanent avec l'anglais et le français : « Both of these regions [Nunavut, Nunavik] enjoy a remarkably high rate of retention of Inuktitut as a home language in the face of dominant colonial languages. » (Patrick, 2004, p. 174) Cette particularité peut hypothétiquement s'expliquer par le fait que les locuteurs de l'inuktitut ont « le droit d'utiliser cette langue dans les établissements scolaires et les autres institutions sociales, [et donc] cette langue entre en compétition avec les langues dominantes et acquiert de l'autorité et une légitimité du fait qu'elle est appuyée par l'État » (*ibid.*, 2007, p. 132).

La métaphore économique de Bourdieu favorise *de facto* une meilleure compréhension des obstacles auxquels se heurtent les locuteurs de langues minoritaires, et ce, objectivement, c'est-à-dire sans forcément leur imposer toute la responsabilité. Il convient de préciser à ce stade que Bourdieu accorde tout de même une forme d'agentivité aux individus – nous ne sommes pas pour ainsi dire « prisonniers » de notre habitus. L'habitus réunit plutôt les structures sociales objectives et les expériences personnelles subjectives (Grenfell, 2008, pp. 52-53). En contrepartie, il va sans dire que certains changements sont fort difficiles à accomplir, voire impossibles à provoquer : « Choice is at the heart of habitus. However, not all choices are possible. » (May, 1999, p. 29)

Toute situation linguistique fonctionne donc comme un marché sur lequel le locuteur place ses produits et le produit qu'il produit pour ce marché dépend de l'anticipation qu'il a des prix que vont recevoir ses produits. [...] C'est-à-dire que d'apprendre un langage c'est d'apprendre en même temps que ce langage sera payant dans telle ou telle situation (Bourdieu, 1984, p. 98).

La concurrence linguistique

S'il est question d'« économie » de la langue et de « marchés linguistiques » – certains marchés étant « dominants » et d'autres « marginaux » – c'est dire qu'une « concurrence » entre les marchés linguistiques ainsi qu'entre les langues elles-mêmes est inévitable : « By engaging in linguistic practice, and quite apart from their

intentions or aims, actors are complicit with the pervasive power relations in which their language is embedded.» (Hanks, 2005, p. 77)

Une concurrence entre les langues est en effet observable au Canada, mais elle semble se jouer principalement dans le champ hégémonique des langues officielles, soit l'anglais et le français, alors qu'en réalité plus de cinquante autres langues sont encore parlées sur le territoire canadien : « Canada is a nation founded on bilingualism, but restricts language rights in the public domain to the "official" languages of the French and English colonial founding nations. To be bilingual in Canada is to speak French and English [...] » (Darnell, 2004, p. 88) Le faible capital symbolique associé aux langues autochtones est susceptible d'expliquer leur quasi-absence dans le discours officiel.

Le capital symbolique

Le « capital » est, outre l'habitus, un outil méthodologique indispensable pour Bourdieu. Il emploie ce terme économique et l'applique à plusieurs sphères : culturelle, linguistique, scolaire, économique, sociale. « Bourdieu's purpose is to extend the sense of the term capital by employing it in wider system of exchanges whereby assets of different kinds are transformed and exchanged [...] within and across different fields. » (Grenfell, 2008, p. 99) Ainsi, le capital dans son acception bourdieusienne participe nécessairement à la *formation* de l'habitus.

Le capital « symbolique » chez Bourdieu désigne la reconnaissance ou l'acceptation par les pairs d'un agent dans son champ. Mais plus encore, le capital symbolique peut aussi être employé pour dénoter la légitimation d'une pratique sociale. À cet égard, il nous semble permis d'avancer que les langues et les locuteurs autochtones ne disposent pas de suffisamment de capital symbolique pour être en mesure d'entrer en concurrence dans le champ des langues officielles au Canada :

Le rapport de forces linguistique n'est jamais défini par la seule relation entre les compétences linguistiques en présence. Et le poids des différents agents [et des différentes

pratiques sociales] dépend de leur capital symbolique, c'est-à-dire de la *reconnaissance*, institutionnalisée ou non, qu'ils reçoivent d'un groupe [...] (Bourdieu, 1982, p. 68).

La langue légitime

« Car chaque parler (chaque fiction) combat pour l'hégémonie ; s'il a le pouvoir pour lui, il s'étend partout dans le courant et le quotidien de la vie sociale, il devient *doxa*, nature [...] » (Barthes, 1973, p. 47) Nous avons mentionné la concurrence linguistique qui se joue entre les langues officielles du Canada. Cette notion de concurrence soulève forcément la notion de « langue légitime » évoquée par Bourdieu. La « langue légitime », contrairement aux dialectes ou aux langues minoritaires, jouit d'une part d'une protection étatique et d'une normalisation ou d'une codification institutionnelle. D'autre part, elle bénéficie d'un important capital symbolique, simplement en raison du fait qu'elle représente la *lingua franca* – sa dominance manifeste s'exerce en grande partie par le nombre de locuteurs qui la parle :

À travers un processus historique complexe, impliquant parfois des conflits majeurs (en particulier dans des contextes coloniaux), une langue ou un ensemble de pratiques linguistiques particuliers se sont imposés comme dominants et légitimes, éliminant ou se soumettant de ce fait d'autres langues ou dialectes. Cette langue dominante et légitime, cette langue *victorieuse*, est celle-là même que les linguistes tiennent communément pour acquise. Leur langue ou leur communauté linguistique idéalisée est un objet *pré*-construit par une série de conditions socio-historiques lui ayant conféré le statut de seule langue légitime ou de langue « officielle » d'une communauté particulière (Bourdieu, 2001, p. 13).

Conclusion

Les paradoxes inhérents à la question des langues autochtones et à leur promotion sont substantiels. La standardisation et la modernisation de certaines de ces langues peuvent se heurter à des écueils institutionnels, pour ainsi dire, dans la mesure où il est

possible qu'une langue ne compte pas suffisamment de locuteurs pour qu'elle « mérite » une standardisation étatique, ou encore qu'une variété linguistique soit privilégiée, « en dépit de l'existence d'autres variétés qui luttent aussi pour la légitimation au sein de la même économie linguistique » (Patrick, 2007, p. 135). Par ailleurs, la standardisation et la modernisation soulèvent des enjeux délicats : la transcription écrite des traditions orales, la standardisation de l'orthographe et de la prononciation, la mise en place d'un alphabet, etc.

Afin de sonder activement les modèles de conduite qui sont systématiquement ancrés dans la société comme dans les locuteurs individuels, nous estimons que la mise en marche d'un dispositif méthodologique s'impose et qu'à cet égard, le concept théorique d'habitus proposé par Bourdieu est adéquat, notamment en raison de sa portée potentielle : « It [habitus] offers us a perspective on the not necessarily innocent nature of routinized behaviour, on the fact that routines may be the points where patterns of inequality enter into our everyday behaviour [...]. » (Blommaert, 2005, p. 233) De plus, parce que la sociologie de Pierre Bourdieu insiste sur la réflexivité, sur la rencontre entre l'objet et le sujet, elle invite forcément à outrepasser les dichotomies qui forment le mode de pensée binaire qui domine le champ des langues autochtones : « One of Bourdieu's major claims is to transcend the choice between subjectivism and objectivism. » (Wolfe, 2013, p. 505)

Quant au discours sur les langues autochtones, nous estimons que la métaphore des marchés linguistiques de Bourdieu représente une réelle alternative à la métaphore biologique qui prévaut sur le terrain, puisqu'elle permet de prendre conscience de la langue comme instrument de pouvoir, comme instrument de domination symbolique. Si, comme nous l'avons postulé, le vocabulaire utilisé pour parler des langues autochtones circonscrit en effet la doxa qui domine la réflexion, c'est dire qu'il serait bien utile de le renouveler.

Toute théorie, le mot le dit, est un programme de perception; mais cela n'est jamais aussi vrai que pour les théories du monde social. Et il est sans doute peu de cas où le pouvoir structurant des mots, leur capacité de prescrire sous apparence de décrire ou de dénoncer sous apparence d'énoncer soient aussi indiscutables. Nombre de « débats

d'idées » sont moins irréalistes qu'il ne paraît si l'on sait le degré auquel on peut modifier la réalité sociale en modifiant la représentation que s'en font les agents (Bourdieu, 2001, p. 188).

Bibliographie

Corpus primaire

- Bourdieu, Pierre (1982). *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.
- Bourdieu, Pierre (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 423 p.
- May, Stephen (dir.) (1999). *Critical Multiculturalism. Rethinking Multicultural and Antiracist Education*, Londres et Philadelphie, Falmer Press, 296 p.
- May, Stephen (2004). « Rethinking Linguistic Human Rights », dans Jane Freeland et Donna Patrick (dir.), *Language Rights and Language Survival*, Manchester (UK) et Northampton (MA), St. Jerome Publishing, pp. 35-53.
- Patrick, Donna (2004). « The Politics of Language Rights in the Eastern Canadian Arctic », dans Jane Freeland et Donna Patrick (dir.), *Language Rights and Language Survival*, Manchester (UK) et Northampton (MA), St. Jerome Publishing, pp. 171-187.
- Patrick, Donna (2007). « Les langues autochtones en péril au Canada », *Anthropologie et Sociétés*, vol. 31, n° 1, pp. 125-141.

Corpus secondaire

- Aristote (1991). *Rhétorique*, trad. Médéric Dufour, André Wartelle, Paris, Gallimard, 297 p.
- Barthes, Roland (1973). *Le plaisir du texte*, Paris, Seuil, 105 p.

TRAHIR

- Blommaert, Jan (2005). « Pierre Bourdieu the Ethnographer », *The Translator*, vol. 11, n° 2, pp. 219-236.
- Bourdieu, Pierre (2000). *Esquisse d'une théorie de la pratique* [1972], Paris, Seuil, 429 p.
- Bourdieu, Pierre (2002). *Questions de sociologie* [1984], Paris, Minuit, 277 p.
- Chomsky, Noam (1998). *On Language*, New York, The New Press, 265 p.
- Drapeau, Lynn (dir.) (2011). *Les langues autochtones du Québec. Un patrimoine en danger*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 222 p.
- Grenfell, Michael (dir.) (2012). *Pierre Bourdieu – Key Concepts* [2008], Durham, Acumen Publishing, 292 p.
- Hanks, William F. (2005). « Pierre Bourdieu and the Practices of Language », *Annual Review of Anthropology*, vol. 34, pp. 67-83.
- Inghilleri, Moira (2003). « Habitus, Field and Discourse », *Target*, vol. 15, n° 2, pp. 243-268.
- Inghilleri, Moira (2005). « The Sociology of Bourdieu and the Construction of the “Object” in Translation and Interpreting Studies », *The Translator*, vol. 11, n° 2, pp. 125-145.
- Meek, Barbra A. (2011). *We Are Our Language. An Ethnography of Language Revitalization in a Northern Athabaskan Community*, Tucson, University of Arizona Press, 240 p.
- Wolfe, Michaela (2013). « “Prompt, at any time of the day”: the Emerging Translatorial Habitus in the Late Habsburg Monarchy », *Meta*, vol. 58, n° 3, pp. 504-521.